



# Le budget a été voté le 7 avril

**Le vote du budget, c'est l'exercice politique par excellence pour une équipe municipale.**

Outre son obligation légale chaque année, il permet à une équipe d'exprimer ses choix, ses orientations. Mais en matière de finances locales, il ne suffit pas de **vouloir**... encore faut-il **pouvoir** ! C'est ce qu'exprime Raymond Charresson, maire de Rungis en introduction à la présentation du budget 2016.

➤ Rencontre avec Raymond Charresson, maire de Rungis.

**Le journal de RUNGIS : Comme chaque année, nous consacrons dans les pages de ce journal, un dossier sur le budget de la Ville. Pourquoi ?**

**RAYMOND CHARRESSON :** *Oui, c'est obligatoire ! Il est important que les Rungissois sachent comment nous pouvons et voulons dépenser l'argent de la Ville.*

**Le journal de RUNGIS : Pouvons et voulons ? Que voulez-vous dire ?**

**RAYMOND CHARRESSON :** *Nous avons plutôt bien vécu durant toutes les années précédentes ! Comme je n'ai cessé de le dire, les difficultés sont devant nous. Nous sommes désormais intégrés à la fois à la Métropole du Grand Paris (MGP) et au Territoire T12. Des événements nouveaux qui ont un impact considérable sur l'état de nos finances.*

*De plus, nos orientations budgétaires s'inscrivent dans un contexte national très fortement défavorable aux collectivités locales, soumises à un double mouvement contradictoire : une diminution historique des dotations de l'Etat et une augmentation continue des prélèvements, sans qu'il ne soit tenu compte des charges propres à chacune. Ce qui explique que nous ne POUVONS plus faire comme avant !*

*Nous sommes désormais confrontés à un effet de ciseau que je ne cesse de prédire et qui, à courte échéance, étranglera fortement les finances de la Ville de Rungis. Dans ce contexte, que VOULONS nous faire pour les Rungissois pour garantir une qualité de service, pour permettre à notre ville de garder sa spécificité ?*

*Une première chose : malgré les difficultés annoncées, et grâce à notre anticipation, il a été décidé de ne pas augmenter les impôts cette année. C'est une VOLONTE politique !*

**Le journal de RUNGIS : C'est plutôt une bonne nouvelle en effet. Dans le contexte que vous décrivez, comment qualifier le budget 2016 ?**

**RAYMOND CHARRESSON :** *Un budget d'attente !*

*Nous n'avons pas de visibilité. En plus de l'effet de ciseau que je viens de décrire, s'ajoutent en 2016 de très lourdes incertitudes du fait des bouleversements institutionnels. La création des nouvelles institutions se traduit par des transferts de compétences et de lignes budgétaires communales vers la Métropole ou les établissements publics de territoires. Nous avons demandé à tous les services et aux associations de faire preuve de rigueur et leur avons demandé un réel effort budgétaire. Tout le monde a joué le jeu et je tiens à les en remercier. Ainsi nous n'augmentons pas notre budget de fonctionnement.*

**Le journal de RUNGIS : Et concernant les investissements ?**

**RAYMOND CHARRESSON :** *Avant de nous lancer dans des travaux d'importance, nécessaires à la Ville, nous devons procéder à des études afin de faire les meilleurs choix possibles. Mais ce qui est certain, malgré un contexte nouveau et difficile, notre détermination reste la même : offrir une qualité de services afin que petits et grands soient heureux de vivre à Rungis.*





## Un contexte nouveau qui implique une perte de dynamisme

On avait l'habitude d'entendre ici et là que : « Rungis est une ville riche car elle touche une importante taxe professionnelle du fait des entreprises installées sur son territoire ». **Ce temps est révolu !**

Non seulement les concours financiers de l'Etat se réduisent chaque année, alors que les prélèvements ne cessent eux, d'augmenter, mais encore, en raison du transfert des compétences de la Ville vers la MGP\* et l'Etablissement public territorial (T12), il existe une nouvelle circulation des flux financiers.

**Ainsi, les impôts dits « économiques » (ancienne TP) seront désormais perçus non plus par la Ville mais par l'ensemble MGP+ EPT 12.**

\*Métropole du Grand Paris

### Réduction des concours financiers de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement (DGF) n'a cessé de baisser entre 2013 et 2016. La Ville a ainsi perdu plus de **1,7 M€**.

	2013	2014	2015	2016 simulation
<b>DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT</b>	7 717 037 €	7 414 308 €	6 665 185 €	5 952 750 €

Reversée et figée par la MGP



## Augmentation des prélèvements de l'Etat

De manière concomitante à la réduction de la DGF, la Ville de Rungis doit faire face à l'augmentation des charges de l'Etat, soit entre 2012 et 2016 : **2,1 M€**.

## Fiscalité économique transférée à la Métropole

➤ Le montant de l'impôt économique en 2015 était de **25 707 616 €**.

Ce montant sera encaissé par la MGP + EPT 12. En contrepartie, la Ville se verra dotée d'une attribution de compensation du montant acté en 2015 et figé.

**Ce qui implique une perte de dynamisme pour la Ville de Rungis.**



Ministère des finances et Pont de Bercy

# Dans ce contexte quel budget pour Rungis ?

## Des mesures qui ont anticipé les difficultés

Sans la prise de mesures adéquates pour redresser la situation financière de la Ville, dès 2017/2018 les recettes de fonctionnement n'auraient pas couvert les dépenses de fonctionnement.

**Mesures prises :**



### Sur les recettes

➤ L'augmentation des taux des 4 taxes, l'an dernier, a permis d'obtenir un produit supplémentaire de **3 M€** qui compense la perte de la DGF.

➤ La mise en place dès 2016 de la taxe de séjour dans les hôtels a permis une recette évaluée à **200 000 €**.



### Sur les dépenses

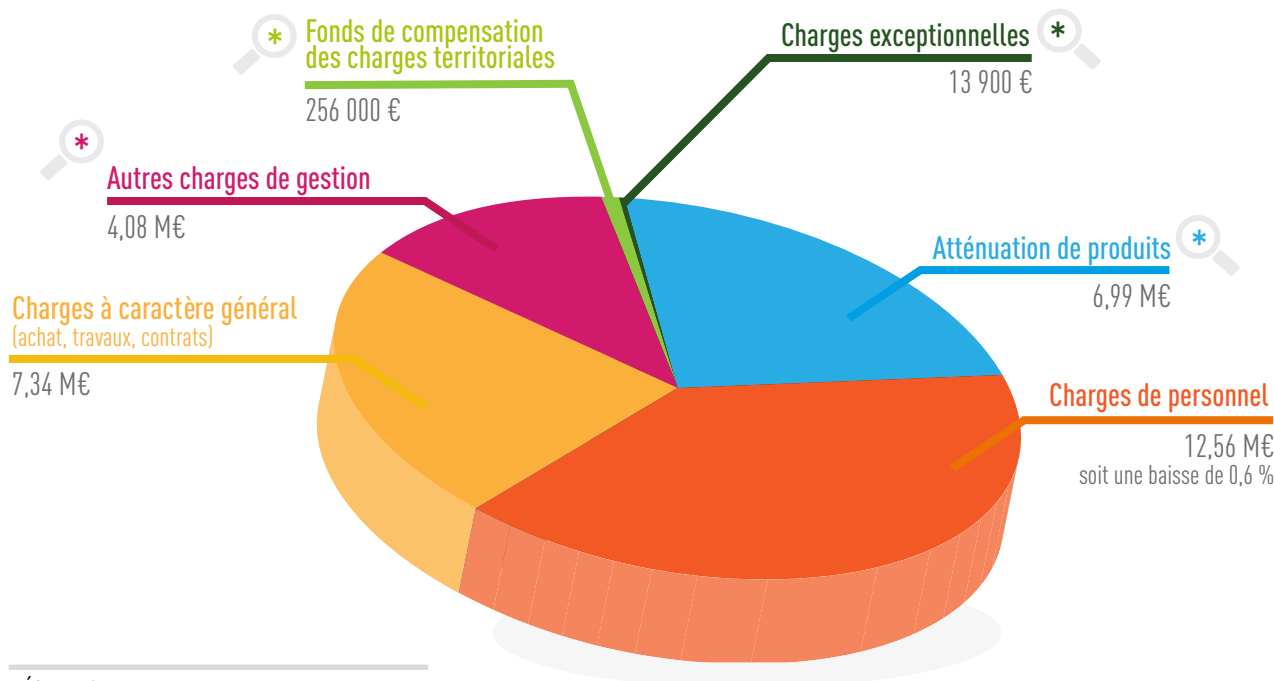
➤ La masse salariale est le premier et principal poste des dépenses de fonctionnement, soit **39,5 %** du montant total. Les efforts recherchés notamment par la mutualisation des agents ainsi que la rationalisation des taux d'encadrement commencent à porter leurs fruits.

➤ Les charges à caractère général, quant à elles, ont été maîtrisées entre 2015 et 2016.

## Section de fonctionnement Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent **31 005 310 €**.

Elles sont stables par rapport aux dépenses de 2015. La Ville doit être extrêmement rigoureuse sur ses dépenses de fonctionnement.



### LÉGENDES \*\*\*\*

- \* L'atténuation de produit comprend : le FPIC et le reversement de la DGF.  
Prélèvement au titre de la loi SRU :
  - 195 000 €
 Prélèvement FSRIF (Fonds de solidarité région Ile-de-France) :
  - 2 657 500 €
 Prélèvement FNGIR (Fonds national de garantie des ressources individuelles) :
  - 2 592 500 €
 Prélèvement FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) :
  - (2015 : 1 109 200 €)
 Reversement de la DGF
  - 443 200 €
- \* Cette nouvelle dépense est obligatoire du fait de l'entrée de la ville au sein du territoire T12.
- \* Ces dépenses représentent le remboursement des participations familiales pour les enfants malades qui n'ont pas pu participer aux activités pour 2 700 € et 11 200 € pour la bourse aux projets des jeunes (10 000 € pour l'année 2016 et 1 200 € pour une régularisation sur 2015).

	BP 2015	BP 2016	Ecart	
			€	%
Subvention aux associations hors CCAS	1 483 440 €	1 426 702 €	-56 738 €	-4%
Subvention CCAS	760 000 €	724 000 €	-36 000 €	-5%
Versement à l'EPIC*	1 473 841 €	1 411 022 €	-62 819 €	-4%
Contingent incendie	110 000 €	114 300 €	4 300 €	4%
Indemnités, cotisations et formations des Elus	147 600 €	147 050 €	-550 €	0%
Élus	8 000 €	8 000 €	0 €	0%
Fonds de compensation des charges territoriales		256 000 €	256 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>3 982 881 €</b>	<b>4 087 074 €</b>	<b>104 193 €</b>	<b>3%</b>
Fonds de concours Simon de Cyrène	727 300 €	0 €	-727 300 €	-100%

\*Théâtre de Rungis

La consigne de diminuer de 5 % les subventions aux associations est respectée. Chaque commission a étudié avec rigueur les demandes de chaque association. (Voir le tableau des subventions aux associations ci-après).



## ➤ Répartition des subventions aux associations par secteur

Libellé	2015	2016	Écart
<b>ANIMATION LOCALE</b>	184 813 €	178 520 €	-3,4%
<b>RELATIONS EXTÉRIEURES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	35 510 €	41 425 €	16,7%
<b>CULTURE</b>	527 820 €	345 550 €	-34,5%
<b>HUMANITAIRE</b>	22 176 €	13 200 €	-40,5%
<b>ÉDUCATION</b>	23 011 €	27 281 €	18,6%
<b>SOCIAL</b>	874 510 €	831 245 €	-4,9%
<b>SPORT</b>	607 490 €	564 710 €	-7,0%
<b>Total</b>	<b>2 275 330 €</b>	<b>2 001 931 €</b>	<b>-12,0%</b>

## ➤ Subventions aux associations

Animation locale	Montants attribués	
	2015	2016
Club du temps libre	13 000 €	12 350 €
Comité des fêtes fonctionnement	147 000 €	142 000 €
Amicale des jardiniers de Rungis	5 700 €	5 400 €
Scouts et guides Saint Benoit fonctionnement	3 800 €	3 500 €
Atelier rungissois de généalogie et d'histoire	388 €	370 €
Union nationale des anciens combattants	2 425 €	2 000 €
Croix rouge française (Rungis)	3 500 €	3 500 €
Croix rouge française (Rungis) Investissement	6 000 €	3 000 €
Croix rouge française (Rungis) Exceptionnelle	3 000 €	6 000 €
Des Fils et des Idées		400 €
<b>TOTAL</b>	<b>184 813 €</b>	<b>178 520 €</b>

Relations extérieures	Montants attribués	
	2015	2016
Nouro te wouté – Tous pareils, tous différents	32 010 €	32 000 €
Nouro te wouté Tous pareils, tous différents exceptionnelle	2 000 €	8 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 010 €</b>	<b>40 000 €</b>

Culture	Montants attribués	
	2015	2016
Club des amateurs de vin	1 500 €	1 425 €
Comédiens des fontaines d'argent	33 465 €	31 800 €
Compagnie lyrique des sources de cristal	5 000 €	3 500 €
Ensemble harmonique de Rungis fonctionnement	19 000 €	19 000 €
Ensemble harmonique de Rungis investissement	2 000 €	1 500 €
Les parasols – Maison pour tous	458 000 €	275 000 €
Les parasols – Maison pour tous - Investissement		3 035 €
Rungis fréquence vidéo fonctionnement	1 455 €	2 190 €
Rungis fréquence vidéo investissement / Exceptionnelle	1 500 €	3 700 €
Société historique et archéologique de Rungis (SHAR)	2 500 €	1 500 €
Thalie – Thalie junior	500 €	500 €
W ou l'atelier d'écriture	2 900 €	2 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>527 820 €</b>	<b>345 550 €</b>

**Développement économique**

Artisans du monde	1 500 €	1 425 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 €</b>	<b>1 425 €</b>

**Humanitaire**

	Montants attribués	
	2015	2016
Association de prévention soins et insertion APSI	250 €	250 €
Médecin du monde	10 000 €	
Namasté	626 €	
Ligue contre le cancer comité du Val-de-Marne	2 000 €	1 900 €
Action contre la faim		
SOS amitié Ile de France	300 €	300 €
Vaincre par vos oboles utiles les maladies du muscle ! (VROUMM)	9 000 €	9 750 €
Treize Voyages		1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 176 €</b>	<b>13 200 €</b>

**Éducation**

	2015	
Coopérative collège les closeaux	7 300 €	7 000 €
Coopérative collège les closeaux - Exceptionnelle		4 759 €
Coopérative école élémentaire la Grange	3 570 €	3 797 €
Coopérative école élémentaire les Antes	3 465 €	3 395 €
Coopérative école maternelle les Sources	2 433 €	2 310 €
Coopérative école maternelle Médecis	1 768 €	1 855 €
AERA- accueil écoute rencontre	2 500 €	2 300 €
Délégation départementale de l'éducation nationale	130 €	120 €
FCPE Rungis maternelles et élémentaires	340 €	320 €
FCPE Médecis	100 €	95 €
FCPE Rungis collège les Closeaux	435 €	410 €
Liste autonome des parents d'élèves (LAPE)	970 €	920 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 011 €</b>	<b>27 281 €</b>

**Social**

	Montants attribués	
	2015	2016
Association de Défense et d'Entraide des Personnes handicapées (ADEP)	0 €	
Association des Paralysés de France ( APF)	450 €	400 €
Association de soutien et d'appui face à la souffrance au travail	450 €	400 €
Association de défense et de protection de l'enfance déficiente (ADPED)	950 €	900 €
Association rungissoise des agents municipaux (ARAM)	62 000 €	58 900 €
Association rungissoise des agents municipaux (ARAM) Crèche	3 840 €	8 400 €
Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH)	700 €	
Association pour la sauvegarde des chats	600 €	
Centre communal d'action sociale (CCAS)	760 000 €	724 000 €
Les amis de la maison des 13/17	750 €	700 €
Les restos du cœur	6 000 €	5 700 €
Société des membres de la Légion d'honneur	80 €	75 €
Association française des sclérosés en plaques	100 €	100 €
Association départementale d'information sur les logements du Val-de-Marne (ADIL)	1 000 €	900 €
Secours Catholique	500 €	500 €
Service médico social des halles fonctionnement	15 000 €	14 000 €
Service médico social des halles investissement	15 000 €	15 000 €
Service médico social des halles - Exceptionnelle	5 000 €	
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques	290 €	270 €
Société Saint Vincent de Paul	1 100 €	1 000 €
Association CARLESIMO	700 €	
<b>TOTAL</b>	<b>874 510 €</b>	<b>831 245 €</b>



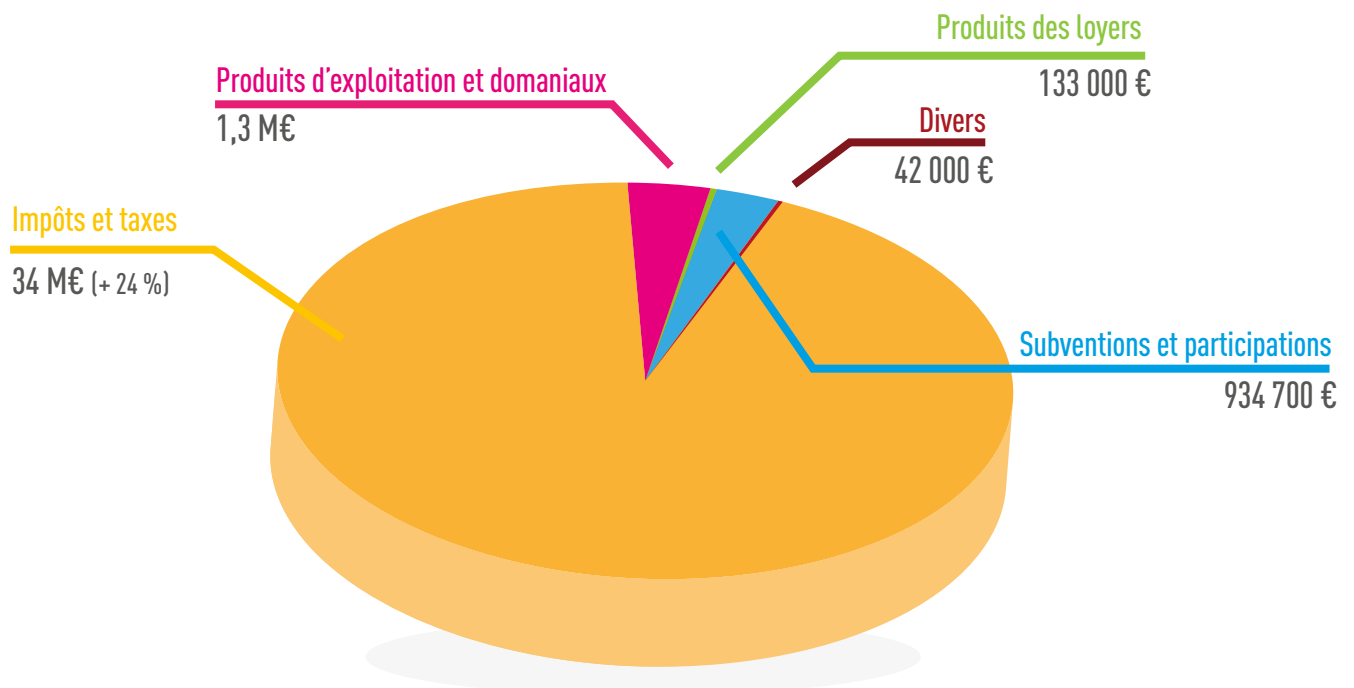
Sport	Montants attribués			Montants attribués	
	2015	2016		2015	2016
Association municipale athlétique rungissoise (AMAR)	215 000 €	204 000 €	Rungis basket ball	27 000 €	25 650 €
Moto club les froggy's de Rungis exceptionnelle	3 700 €	3 700 €	Rungis basket ball - Exceptionnelle	4 000 €	
Moto club les froggy's de Rungis	1 700 €	2 100 €	Rungis futsal	18 500 €	17 500 €
Moto club les froggy's de Rungis investissement	500 €		Karaté Shotokan Rungis	18 200 €	17 300 €
Football club de Rungis	7 500 €	7 125 €	Gymnastique club de Rungis	80 000 €	73 720 €
Danse sportive de salon rungissoise	6 300 €	6 000 €	Tennis club municipal de Rungis	66 000 €	67 200 €
Golf club Rungis	3 900 €	3 700 €	Tennis club municipal de Rungis Exceptionnelle	290 €	270 €
Golf club Rungis - Exceptionnelle	3 500 €		Union sportive de Rungis	130 000 €	125 000 €
Les mordus amitiés running Rungis	2 600 €	2 500 €	Ass Kajukenbo		1 645 €
Pétanque rungissoise	7 000 €	6 500 €	Association sportive du collège les Closeaux	800 €	
Roller sensations pures	1 000 €	800 €	<b>TOTAL</b>	<b>604 490 €</b>	<b>564 710 €</b>

TOTAL	2015	Montants attribués	2016
	2 262 540 €		1 996 461 €

## Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **36 451 400 €** peu de variation avec celles prévues au BP 2015. Elles se répartissent de la manière suivante :



## Section investissement Recettes

Les recettes d'investissement s'élèvent à **510 000 €** et se décomposent de la manière suivante :

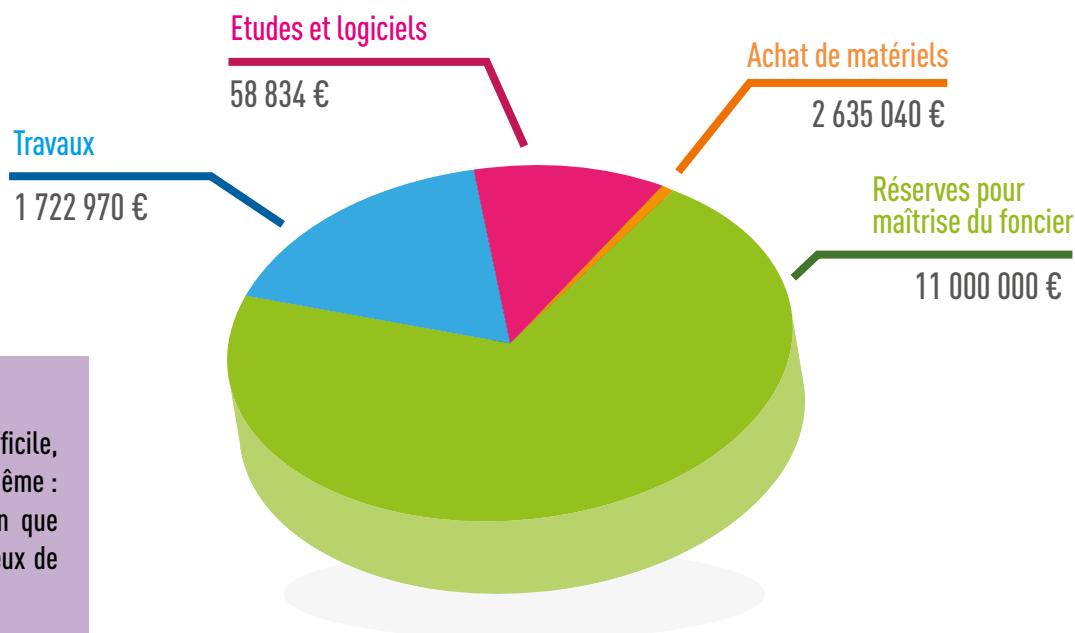
- **Fonds de compensation de la TVA :**  
500 000 €, le taux passe de 15,761 % à 16,404 %
- **Taxe d'aménagement :** 10 000 €



## Dépenses

Les prévisions des dépenses s'élèvent à **15 416 000 €**.

Le détail des dépenses d'investissement a été étudié dans chaque commission.



### CONCLUSION

« Malgré un contexte nouveau et difficile, la détermination des élus reste la même : offrir une qualité de services, afin que tous, petits et grands, soient heureux de vivre à Rungis ».